

Poursuite des travaux d'aménagement de la véloroute du Calavon entre Robion et Cavaillon



Dans le cadre de travaux de construction d'un ouvrage permettant le passage de la véloroute du Calavon sous la RD 2, à compter du lundi 18 janvier, et pendant 4 mois, la circulation sera entièrement basculée sur une route provisoire.

Pour le [Conseil départemental de Vaucluse](#), en charge du chantier, il s'agit d'aménager et de sécuriser un point particulier de la véloroute, à savoir la traversée de la RD 2 située sur la commune de Cavaillon. L'ouvrage, constitué d'un pont dalle en béton, s'intégrera à terme de manière discrète dans le site. L'ouverture de l'ouvrage a été calée de manière à éviter l'effet tunnel et laisser passer le maximum de lumière. La largeur de la voie verte sous l'ouvrage sera identique à la section courante, soit 3 mètres de

large. Le coût prévisionnel de l'opération est de 2,8 M€ HT, financé par le Département de Vaucluse, l'Etat et la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. Une instruction est en cours afin d'obtenir un financement européen au titre du FEDER (Fonds européen de développement régional).

A ce jour, 36 km de la véloroute du Calavon ont déjà été réalisés dont une majorité en voies vertes entre Saint-Martin-de-Castillon et Robion. La liaison entre Saint Martin-de-Castillon et Céreste est assurée sur de petites voies partagées à très faible trafic. Après une première phase amorcée en 2020 sur la section comprise entre Robion et Cavailon, les travaux se poursuivent sur la RD 2. Une troisième phase consistera à réaliser la section comprise entre le Chemin du puits de Gavottes à Cavailon jusqu'au passage inférieur rue Jules-Grand, section qui est pour l'instant en attente du déclassement de l'ancienne voie ferrée.

